



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
**(Article 64 du Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 111 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** la population des aînés a augmenté beaucoup plus rapidement à Laval que dans l'ensemble du Québec (45% contre 27% pour le groupe de 65 ans et 90% contre 43% pour le groupe des 75-84 ans);

**CONSIDÉRANT QU'**il existe en 2012 un manque de financement de 28M\$ au niveau des dépenses globales du programme Perte autonomie liée au vieillissement (PALV) à Laval;

**CONSIDÉRANT QUE** les dépenses par personne à Laval pour les services aux aînés dans ce programme PALV en 2012 sont de 1 746\$ alors que la moyenne est de 2 255\$ pour l'ensemble du Québec (un important écart de 509\$);

**CONSIDÉRANT QUE** selon un sondage effectué auprès de nos membres, le nombre d'heures de services de maintien à domicile ne répondait pas aux besoins dans une proportion de 51%;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec veut réduire le sous-financement des régions pour les personnes âgées et les services à domicile et que les régions de la Montérégie, de Lanaudière et de l'Estrie ont reçu des sommes additionnelles pour réduire cet écart avec la moyenne du Québec;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Les soussignés demandent solidairement à l'Assemblée nationale que le ministre de la Santé et des Services sociaux réduise le sous-financement de la région de Laval, de la même manière qu'il l'a fait dans les régions de la Montérégie, de Lanaudière et de l'Estrie, de façon à améliorer l'équité du financement de la santé.

**Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.**

**Suzanne Proulx, députée de Sainte-Rose**

**Date de signature de l'extrait**